SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS
INSTITUT POUR LES

JEMA 2027

Journées Européennes des Métiers d'Art®

APPEL À PROJETS

L'INSTITUT POUR LES SAVOIR-FAIRE FRANCAIS

- L'Institut pour les Savoir-Faire Français est une organisation non-gouvernementale, fondée en 1889 : association privée loi 1901, reconnue d'utilité publique.
- Ancien Institut National des Métiers d'Art, ancienne Société d'Encouragement aux Métiers d'Art
- Une mission de soutien aux métiers d'art et aux savoir-faire d'exception. De nombreuses actions ayant pour objectif de faire rayonner les savoir-faire français au niveau national et international, notamment :
    - Prix Avenir Métiers d'Art,
    - Dispositif Maître d'art – Elèves,
    - Per Durare,
    - Publications et études sur le secteur (Les Eclaireurs https://www.institut-savoirfaire.fr/professionnels/les-eclaireurs),
    - Actions et dossiers pédagogiques (https://www.institut-savoirfaire.fr/inma/actualites/dossiers-pedagogiques-pour-la-rentree-scolaire),
    - les Journées Européennes des Métiers d'Art®

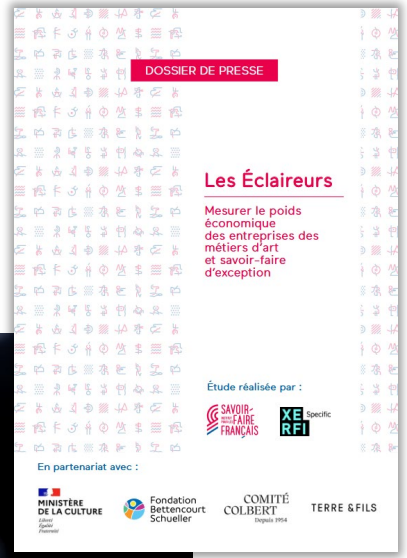

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART®

- Créées et pilotées depuis 2002 par l'Institut pour les Savoir-Faire Français
- Faire découvrir au grand public les métiers d'art et les savoir-faire d'exception
- La manifestation se déroule sur une semaine au début du printemps (avril)
- Partout en France et en Europe
- 21ème édition des JEMA® en 2027
- La marque Journées Européennes des Métiers d'Art® / JEMA® est déposée et protégée, de même que ses logos, visuels.

SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS
INSTITUT POUR LES

RETOUR SUR LES JEMA® 2026

PARTICIPATION ET JEUNE PUBLIC

4
visites en moyenne par visiteur

+30%
de visites

231K
visites effectuées par **57K personnes de -26 ans**

dont **55%** dans le cadre scolaire

RETOMBÉES MÉDIATIQUES ET VISIBILITÉ

4,1
millions d'euros d'équivalent **publicitaire**

+18K
de retombées presse cumulées

DYNAMIQUE COMMERCIALE ET OPPORTUNITÉS

38%
de participants ont **vendu**

35%
ont pris des **contacts**

SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS
INSTITUT POUR LES

HORS CHAMP

- Du **30 mars au 4 avril 2027**
- « Hors champ » ainsi à lever le voile sur ce qu'on ne voit pas de prime abord lorsqu'on rencontre un professionnel des métiers d'art : son parcours, les rencontres qui l'ont guidé, les obstacles surmontés, les hésitations et les déclics qui ont orienté ses choix professionnels, les professeurs qui l'ont initié, l'école qui l'a formé, etc. L'édition 2027 des JEMA® mettra en lumière la transmission et l'apprentissage, essentiels au développement de toute vocation.
- Région et pays à l'honneur annoncés prochainement

POURQUOI ET COMMENT PARTICIPER ?

POUR

- S'inscrire dans un événement national fort, d'ampleur européenne
- Bénéficier de la communication locale, régionale, nationale
- Aller à la rencontre du public, faire découvrir son métier, partager sa passion
- Susciter des vocations et faire découvrir l'artisanat d'art au jeune public
- Opportunités de ventes et prise de contacts pour de futures commandes (38 % vente directe, 35% prise de contacts – chiffres JEMA 2026)
- Participer à un événement de groupe : donner du poids au secteur et le faire rayonner

PROGRAMMATIONS

- Porte ouverte d'atelier ou d'établissement de formation
- Manifestation collective (exposition, salon, initiation, circuit, visite commentée, etc.)
  → Appel à projets Coups de cœur
- Rendez-vous d'Exception

PRÉREQUIS

Qui

- Des événements ancrés dans les territoires issus d'une dynamique collective
- Sont invités à candidater des consortiums (groupements)
- Afin de faire écho à la thématique « Hors champ » des JEMA® 2027, **une attention particulière sera portée aux événements valorisant les établissements de formation aux métiers d'art**.

Pourquoi

- Coup de cœur sur la carte programme des JEMA®
- Mise en avant dans les relations presse : dossier de presse national, communiqués de presse nationaux et régionaux, demandes spécifiques de la presse quotidienne régionale, etc
- Valorisation sur les réseaux sociaux (publications, vidéos, interview, etc)
- Mise en relation avec les offices de tourisme et syndicats d'initiative
- Soutien particulier des équipes de l'Institut

Quand

- L'appel à projets Coups de cœur est ouvert dès à présent, et jusqu'au 23 novembre 2026, 23h59.

Toutes les informations sur

- www.journeesdesmetiersdart.fr/appel-a-projets-coup-de-coeur-jema-2027/

SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS
INSTITUT POUR LES

PRÉREQUIS

Composition des consortiums

- ❑ au moins 1 collectivité territoriale

- ❑ et au moins :
  - ○ 1 établissement culturel ou patrimonial privé ou public

  Et/ou
  - ○ 1 tiers-lieu abritant des professionnels des métiers d'art

  Et/ou
  - ○ 1 établissement de formation aux métiers d'art

- ❑ et au moins :
  - ○ plusieurs professionnel(s) des métiers d'art

  Et/ou
  - ○ 1 association(s) de professionnel(s) des métiers d'art

  Et/ou
  - ○ 1 organisation(s) professionnelle(s)

  Et/ou
  - ○ 1 chambre consulaire

Est entendu par collectivités : toutes autorités publiques distinctes de l'Etat, les collectivités locales, les collectivités territoriales et les Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) mais aussi les acteurs œuvrant dans les territoires sur mandat d'une collectivité comme par exemple les sociétés publiques locales (SPL) et les sociétés publiques locales d'aménagement (SPLA).

SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS
INSTITUT POUR LES

PRÉREQUIS

La programmation devra contenir :

- Une programmation centrée sur la valorisation des savoir-faire et métiers d'art, ainsi que des actions de médiation auprès du jeune public (programmation dédiée, ateliers d'initiation, livrets spécifiques, etc).

- Une communication dédiée à l'événement devra être mise en place (en lien avec la charte graphique officielle des JEMA® – à venir ultérieurement).

- L'événement devra être organisé durant le week-end des JEMA® et respecter une entrée libre et gratuite pour le public.

Seront pris en compte les efforts suivants :

- Accessibilité pour les publics en situation de handicap
- Lien entre la programmation et les savoir-faire territoriaux
- Ateliers d'initiation / découverte gratuits.

SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS
INSTITUT POUR LES

CANDIDATURE APPEL À PROJETS COUPS DE CŒUR

Après avoir pris connaissance du règlement, il faudra énoncer dans le formulaire dédié les éléments suivants :

Les éléments relatifs au consortium

- Le nom et rôle de chaque membre du consortium (personne physique ou morale)
- Le site internet de chaque membre du consortium
- Les informations de contact du porteur de projet
  - ➢ identité,
  - ➢ adresse mail
  - ➢ téléphone

Les éléments relatifs à l'événement

- Le nom de l'événement, tel qu'il sera renseigné dans la candidature déposée sur l'espace d'inscription JEMA®
- Les prérequis remplis
- Les éventuels éléments complémentaires
- Une description de la programmation prévisionnelle
- Les dates de l'événement
- Un plan de communication prévisionnel
- L'adresse précise, le département et la région d'accueil de l'événement

SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS
INSTITUT POUR LES

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

- Octobre 2026 : Publication de l’appel à projet
- 27 octobre : Webinaire d’information
- 23 novembre, 23h59 : Fermeture de l’appel à projets
- Décembre : Jury de sélection
- Semaine du 14 décembre : Annonce des résultats
- Décembre – 31 janvier : Candidatures sur le site des JEMA®
- Mi-février : Mise en ligne des événements inscrits aux JEMA® sur le site
- Février - Mars : Communication

LIENS UTILES

Bilan des JEMA® 2026
https://www.journeesdesmetiersdart.fr/bilan-jema-2026/

Règlement des JEMA® 2027
http://ftp.inma-web.org/JEMA/2027/Reglement_participation.pdf

Règlement de l'Appel à projets Coups de cœur
http://ftp.inma-web.org/JEMA/2027/Reglement_Appelaprojets_Coups_de_coeur.pdf

Formulaire de dépôt de la candidature
https://forms.cloud.microsoft/e/xjezhJD2C2

Toutes les informations sur
https://www.journeesdesmetiersdart.fr/appel-a-projets-coup-de-coeur-jema-2027/

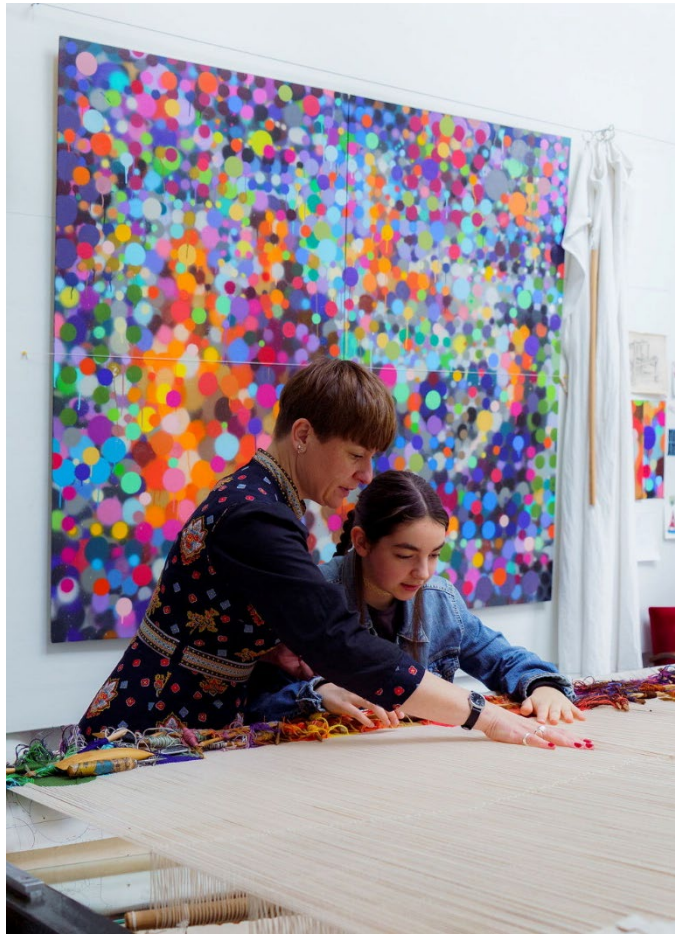

SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS
INSTITUT POUR LES

SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS
INSTITUT POUR LES

Contactez-nous :

contact@journeesdesmetiersdart.fr

Contactez votre coordination régionale :
www.journeesdesmetiersdart.fr/regions